

CONFÉRENCE EN SANTÉ PUBLIQUE

Le mercredi 13 décembre 2017

12 h à 13 h 30

Salle 1226

Pavillon Ferdinand-Vandry

UNIVERSITÉ LAVAL

CONFÉRENCIERS

François Gagnon, Ph. D.

Agent de recherche, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé
Institut national de santé publique du Québec

Maude Chapados, Ph. D.

Conseillère scientifique, Équipe politiques publiques favorables à la santé
Institut national de santé publique du Québec

Réal Morin, M.D.

Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Vice-présidence aux affaires scientifiques
Institut national de santé publique du Québec

À QUELQUES MOIS DE LA LÉGALISATION DU CANNABIS : ENJEUX POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

Résumé de la conférence :

Le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-45 destiné à légaliser la production, la distribution et la possession du cannabis à des fins non médicales, et ce, à compter du mois de juillet 2018. Le projet de loi laisse notamment le choix aux autorités provinciales et territoriales d'adopter le système de production-distribution actuellement en vigueur pour le cannabis médical ou de développer leur propre système de distribution. Les autorités québécoises ont décidé de développer un tel système. Or, considérant les connaissances acquises en matière d'alcool et de tabac, il est possible d'anticiper que les caractéristiques du système de distribution retenu influenceront le niveau de consommation, le nombre d'usagers fréquents et intenses du cannabis et d'autres dimensions du phénomène, comme les possibilités et l'efficacité des mesures de contrôle de la qualité des substances.

Par ailleurs, de nombreuses questions restent en suspens au sujet de la mise en œuvre des lois fédérale et provinciale : où pourront fumer les personnes pour qui il est impossible de le faire à domicile? Comment seront intégrés les points de détail dans les municipalités? Devrait-on permettre les produits comestibles et, si oui, comment devraient-ils être encadrés?

Dans le cadre de cette conférence, il est proposé d'explorer les projets de loi fédéral et provincial, les principes qui les sous-tendent, le partage des compétences qu'ils opèrent de même que les modalités de production et de distribution qu'ils annoncent. Tenant compte de ces considérations, on procédera à un exercice d'anticipation de leurs effets probables sur la santé et la sécurité publiques ainsi qu'à une exploration des rôles des acteurs de santé publique dans la suite du processus de légalisation.

Au terme de cette conférence, les participantes et les participants seront en mesure de :

1. Distinguer les principes derrière les projets de loi fédéral et du Québec et identifier les compétences spécifiques aux deux paliers de gouvernement;
2. Anticiper les effets sur la santé, le bien-être et la sécurité selon les modèles de régulation du cannabis prévus dans les projets de loi;
3. Situer les rôles des autorités de santé publique en matière de promotion de la santé et de prévention des problèmes associés à la consommation de cannabis dans le contexte de ces projets de loi.

Pour information : **Agathe Croteau, M.D., Ph. D., médecine du travail**
Direction des risques biologiques et santé au travail
Institut national de santé publique du Québec
agathe.croteau@inspq.qc.ca

(418) 650-5115, poste 5244

Cette activité de formation donne droit à 1,5 heure de crédit de catégorie 1 ou de section 1.



CONFÉRENCE EN SANTÉ PUBLIQUE

Mercredi 13 décembre 2017

12 h à 13 h 30

Madame Maude Chapados et messieurs François Gagnon et Réal Morin

PROCÉDURE – VISIOCONFÉRENCE

Région de Québec et autres régions

Pour ceux et celles qui ne peuvent pas se déplacer à l'université, il sera possible de participer par visioconférence.

Pour ce faire, vous devez :

- ❖ **Aviser la personne responsable de la visioconférence de votre établissement;**

La personne responsable de la visioconférence doit :

- ❖ **Réserver la salle et l'équipement de visioconférence de votre établissement;**
- ❖ **Remplir le formulaire de demande de participation à une visioconférence (formulaire joint à l'invitation);**
- ❖ **Transmettre le formulaire, par courriel, à Madame Francine Thivierge, à l'adresse : francine.thivierge@fmed.ulaval.ca.**

Pierrette Michaud, M.D., M.Sc.

Département de santé publique du CHU de Québec
Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9